

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Sept le 28 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, L. Médica, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain Z. Dano, MC Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogne, P. Le Dro, V. Robin Cornaud.

Absents excusés :

S. Caroff qui a donné procuration à AM Goujon

F. Téroute	«	«	A. Buzaré,
AM Garangé	«	«	F. Ballester
P. Guilbaudeau	«	«	M. Foidart
L. Monnerie	«	«	JJ Marteil
C. Pecchia	«	«	P. Le Dro

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 22 Mars 2017

Date de l'affichage : 22 Mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

2017_46 : Renouvellement de la convention avec WSA

Rapporteur : J. Grévès

La West Surf Association a été créée en 1986 dans le Morbihan.

Ce Club labellisé par la Fédération Française de Surf est le 1er Club de Surf en Bretagne et se classe dans les 1ers nationaux. Depuis 2007, la WSA fait partie des 9 Clubs Français classés 3 étoiles par la Fédération Française de Surf sur la cinquantaine de clubs référencés. Il compte de nombreux compétiteurs classés et développe des Centres de Perfectionnement, du Surf scolaire ainsi qu'une École de Surf et de Skate et un Surf Camp fonctionnant sur les périodes de vacances scolaires.

La WSA soutient la découverte du surf par les scolaires en dispensant des cours de surf aux élèves de CM2 de l'école de Prat Foën et des classes à option surf du collège Saint Jean.

La Ville de Guidel, a obtenu le Label Ville Surf en 2015. Le conseil municipal par délibération en date du 31 mars 2015 a autorisé la commune à conclure une nouvelle convention (renouvelable annuellement), formalisant ses engagements et ceux de la WSA. La convention soutient ainsi 2 actions menées par la WSA : l'option surf du collège Saint Jean et l'initiation au surf des CM2 des classes de l'école de Prat Foën. Elle participe enfin au frais de fonctionnement de l'association.

	Subventions 2014/2015	Subventions 2015/2016	Propositions 2016/2017
Initiation classes à l'option surf du Collège Saint Jean	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Initiation des classes de CM2 de l'école de Prat Foën	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Participation au fonctionnement de l'association	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Envoyé en préfecture le 05/04/2017

Reçu en préfecture le 05/04/2017

Affiché le

05/04/2017

ID : 056-215600784-20170328-201746-DE

Pour l'année scolaire 2016/2017, il est proposé de reconduire à l'identique la convention conclue avec WSA pour la période 2015/2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des sports, jeunesse, affaires scolaires et enfance du 17 Mars 2017,

DÉCIDE de reconduire à l'identique la convention conclue avec WSA pour la période 2016/2017

Adopté par 28 voix pour et 5 abstentions (R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneç)

 POUR EXTRAIT CONFORME,
 GUIDEL, le 29 Mars 2017,
 Le Maire,
 Jo. DANIEL

